

Devoir de mémoire au collège de Cabourg

Dans le cadre du dispositif "cours le matin, sport et culture l'après-midi", les élèves de 6e travaillent avec les Anciens combattants de Cabourg sur le devoir de mémoire.

Cette action est d'autant plus justifiée qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur le débarquement de juin 1944 à Cabourg.

Les élèves réalisent actuellement des affiches qui feront l'objet d'une présentation en mai 2014 à l'hôtel de ville de Cabourg.

En parallèle, les élèves de 6e, en lien avec les CM2 (dans le cadre de la liaison CM2-6e) travaillent sur la thématique suivante : "nous sommes le 6 juin 1944, j'ouvre mes volets que voie-je par la fenêtre ?"

